



Doc. 16363
20 avril 2026

Violences et discours de haine contre les responsables politiques: une menace pour la démocratie

Amendement¹ n° 12

déposé par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, première phrase, remplacer le mot «homophobes» par le mot suivant:

«LGBTI-phobes».

Note explicative

Si l'homophobie est une caractéristique largement répandue des discours de haine et de la violence visant les responsables politiques, ce ne sont pas seulement les responsables politiques lesbiennes et gays qui sont touchés, mais bien toutes les personnes appartenant à la communauté LGBTI. Le terme homophobie ne renvoie qu'à une partie de ce groupe et peut être interprété comme négligeant ou minimisant les défis auxquels sont confrontés, par exemple, les responsables politiques transgenres.

1. 2026 - Deuxième partie de session

